

Projet Procès-Verbal
Conseil Municipal
du 8 juillet 2022
à la mairie de Chichilianne

Patrick Beaufile	P	Franck Beaume	P	Jacqueline Bonato	P
Jean-Noël Bouvier	P	Marie-Pierre Joubert	P	Daniel Martin	P
François Sroczynski	P	Claude Trincat	P	Eric Vallier	P

P = présent ; E = excusé ; A = absent ; I = invité

Public : 0 personnes

Début de la réunion : 8h40 - Fin de la réunion : 9h30

Validation du précédent compte-rendu :

Il est à noter une erreur : il faut lire « rue des Sabotier » et non chemin, ce n'est pas une voie sans issue.

6 votes pour

2 abstentions (pour absence) : Patrick Beaufile et Franck Beaume

1 vote contre : Claude Trincat

Une délibération concernant la coupe affouagère est à rajouter.

Ordre du jour :

Délibérations :

1. Prêt Investissements
2. Prime « Elections » des agents administratifs
3. Signature protocole Breyton
4. Coupe affouagère 2022

Divers

A. Restriction eau

Délibérations

1 – Prêt Investissements

Ouverture d'une ligne de crédit pour Home Eco (travaux du toit de la mairie).

Banque : Caisse d'Epargne

Taux fixe 1,48 % (indexé au Livret A)

Périodicité : Trimestrielle

Délibération adoptée

1 voix contre : Claude Trincat qui indique qu'un prêt relais est une meilleure solution.

L'agent comptable précise que les prêts relais sont accordés pour les parts subventionnées et non pour les parts à charges de la Mairie, soit non subventionnées.

2 – Prime « Elections » des agents administratifs

Pour chaque élection, M. Le Maire demande aux agents administratifs d'assurer toutes les démarches nécessaires au bon déroulement des élections (afin d'éviter toute possibilité d'annulation des votes).

Pour le travail effectué en amont et pendant le week-end (mise à jour de la liste des électeurs quasi heure par heure jusqu'au samedi soir), une prime est accordées aux agents administratifs pour la durée du présent mandat, en plus des heures supplémentaires (Délibération adoptée le 20 juin 2022).

Délibération adoptée

1 voix contre : Claude Trincat

3 - Signature protocole Breyton

La commission en charge du dossier est favorable à ce protocole.
La signature du protocole est actée.

Délibération adoptée à l'unanimité

Il est à noter que pour le prochain dossier concernant une division parcellaire, une aide juridique devrait être apportée par la CdC du Trièves.

4 - Coupe affouagère 2022

Suite au devis reçu par la commune pour la coupe affouagère 2022, le tarif de 51 € TTC

Délibération adoptée à l'unanimité

Divers

A. Restriction pour l'eau

Il est fait remarque que le message transmis en flash info ne parait pas assez clair.

Il est proposé que les fontaines soient fermées.

M. le Maire indique que les sources sont OK et demande aux personnes non concernées par cette commission de ne pas intervenir.

Compte-rendu

Etabli par Marie-Pierre Joubert

Validé au Conseil Municipal du 26 août 2022 à la majorité.

1 abstention : Claude Trincat